



## Le bon mot

La signification première de l'expression le bon mot signifie d'esprit ingénieux, c'est-à-dire qui a le jugement bon, droit et juste, qui témoigne d'un jugement sain, pertinent, rationnel. Dans les situations de violences conjugales masculines, le choix des mots laisse souvent à désirer, puisqu'ils décrivent injustement les situations et faussent la compréhension du phénomène ou des événements. C'est pourquoi nous avons choisi de nous attarder à quelques expressions couramment employées, à tort selon nous.

Depuis plusieurs années, *L'Alliance gaspésienne* n'utilise plus le terme **VICTIME** pour qualifier les femmes qui subissent les violences conjugales masculines. C'est entre autres parce que le vocable partage la même racine étymologique que vaincue. Puisque les maisons d'aide et d'hébergement misent sur la reprise du pouvoir sur leur vie et sur l'autonomisation des femmes, il apparaît contradictoire, voire défaitiste, de qualifier ces femmes de victimes. C'est pourquoi nous préférons parler de femmes violentées dans un contexte conjugal. Nous réservons le terme victime pour parler de celles qui perdent tragiquement la vie sous les coups de leur conjoint ou ex-conjoint.

La coutume veut que les vocables **VIOLENCE CONJUGALE** décrivent les violences subies au sein du couple, pendant la relation ou après la rupture, lorsque celles-ci, comme c'est souvent le cas, perdurent au-delà de l'union. *L'Alliance* s'est penchée sur le choix de cette expression il y a déjà quelques années puisqu'elle semblait manquer de précision, ne spécifiant pas qui de l'homme ou de la femme exerce ou subit ces violences. Avec la montée du discours masculiniste antiféministe qui prétend à la symétrie des violences conjugales, l'ambiguïté sémantique devait être levée. Nous avons donc choisi de la dissiper en ajoutant à l'appellation usuelle l'adjectif « masculine ».

Quant au choix de pluraliser l'expression, il est plus récent et nous est inspiré de nos cousines françaises qui choisissent plutôt de parler des violences conjugales. Ce choix tombe sous le sens puisque ces violences sont répétitives et revêtent plus d'une forme. N'est-il pas alors à propos d'opter pour la pluralisation des termes et d'ainsi recourir à l'expression **LES VIOLENCES CONJUGALES MASCULINES?**

Qu'en est-il du **DRAME CONJUGAL**? Quoique le drame réfère à des événements tragiques ou d'une gravité excessive, ce qui décrit somme toute assez bien les situations de violences conjugales masculines qui se soldent par la mort de la conjointe ou de ses enfants, l'emploi de ces vocables sert malheureusement trop souvent à exclure celui de meurtre qui pourtant demeure fort utilisé dans tous les autres cas d'homicide. Il nous apparaît ici difficile de croire que le choix des mots n'est pas réfléchi et qu'il ne contribue pas à occulter la nature même et la gravité du geste.

Quant au **DRAME PASSIONNEL**, accoler ce qualificatif au mot drame pour exposer un meurtre conjugal apparaît encore plus incohérent. De fait, le qualificatif réfère au terme « passion » qui signifie un état affectif intense. Si l'état du conjoint meurtrier est sans aucun doute intense, peut-on y considérer l'affection, cette forme de tendresse à l'égard de quelqu'un-e<sup>1</sup>, d'attachement à cette personne? La tendresse et les violences, allant jusqu'au meurtre, n'apparaissent-elles pas incompatibles, voire contradictoires?

Si nous comprenons la tentation de certain-e-s d'utiliser des expressions ambiguës, imprécises, équivoques ou péjoratives, tantôt dictées par la facilité ou l'habitude, tantôt par la recherche de sensationnalisme ou le besoin, conscient ou non, de camoufler la réalité, nous croyons que le respect des femmes et des enfants qui périssent sous les coups d'un conjoint ou d'un père meurtrier, de même que le respect de ces autres qui côtoient quotidiennement les violences conjugales masculines obligent plus de clarté, plus de rigueur, plus d'égard.

1. <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/affection/1423?q=affection#1420>, consulté le 31 juillet 2017, féminisation libre

Sources : <http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/bon-mot/> et <http://encyclopedie.universelle.fr/academic.com/51141/judicieux> sites consultés le 31 juillet 2017  
*L'Alliance gaspésienne des maisons d'aide et d'hébergement*, COGITO, 2011, cartes 1 et 2.

Vous voulez en savoir davantage sur nos ressources, vous avez besoin d'aide, communiquez avec nous ou visitez-nous au [www.alliancegaspesienne.com](http://www.alliancegaspesienne.com) ou suivez-nous sur Alliance gaspésienne



**Le Centre Louise-Amélie**  
Sainte-Anne-des-Monts  
418 763-7641  
cla.inc@globetrotter.net

**L'Émergence**  
Maria  
418 759-3411  
emergenc@globetrotter.net

**La maison Blanche-Morin**  
Pabos  
418 689-6288  
lmbm@globetrotter.net

*Pour un avenir sans violence...*

**Initiative**

**Compétence**

**Synergie**